

Arrêté n°2019-22-0023

Portant modification de la composition du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Puy-de-Dôme.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10 et R.1434-33 à R.1434-40 ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n°2016-1024 susvisé ;

ARRETE

Article 1 : La durée du mandat des membres des conseils territoriaux de santé est de cinq ans, renouvelable une fois. La désignation des membres en cours de mandat est faite pour la durée restant à venir

Article 2 : Le Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Puy-de-Dôme est composé de 34 membres au moins et de 50 membres au plus répartis en cinq collèges.

Collège 1 / Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1. Représentants des personnes morales gestionnaires des établissements de santé :

- **M. Didier HOELTGEN, Directeur Général du CHU de Clermont-Ferrand, FHF, titulaire**
- M. Guilhem ALLEGRE, Directeur adjoint du CHU de Clermont-Ferrand, FHF, suppléant
- **Mme Isabelle COPET, Directrice du Centre Hospitalier Sainte Marie de Clermont-Ferrand, FEHAP, titulaire**
- M. Hervé LAC, Directeur Général du Centre Médical Les Sapins et de la Clinique Médicale de Cardio-Pneumologie de Durtol, FEHAP, suppléant
- **Mme Marie-Pierre BRASSARD, Directrice Régionale ORPEA, FHP, titulaire**
- Mme Isabelle BATAILLE, Directrice de la Clinique des Grands Prés, FHP, suppléante

2. Représentants des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

- **Pr Henri LAURICHESSE, Président de CME du CHU de Clermont-Ferrand, FHF, titulaire**
- Pr Didier LEMERY, Chef du Pôle Femme et Enfant du CHU de Clermont-Ferrand, suppléant
- **Dr Pascal CLUZEL, Président de CME de l'AURA Santé, FEHAP, titulaire**
- Dr Eric PANTERA, Président de CME du CMPR APAJH Maurice Gantchoula, FEHAP, suppléant
- **Dr Magali LETONTURIER, Présidente de CME de la Clinique PSR et Vice-Président de la Conférence Régionale des CME Auvergne-Rhône-Alpes, FHP, titulaire**
- Dr Jean-Luc MEYER, PDG HP La Chataigneraie, FHP, suppléant

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux

- **M. Bruno FONLUPT, Directeur de l'EHPAD Maison Saint-Joseph et Secrétaire Adjoint de l'URIOPSS, NEXEM, titulaire**
- Mme Marie-Laure SAVINEL, Directrice des EHPAD d'Arlanc et de Viverols, FHF, suppléante
- **Mme Jacqueline BOLIS, Vice-Présidente de l'UDCCAS 63 et Vice-Présidente du CCAS du Cendre, titulaire**
- M. Guy SAUVADET, Président Fédéral de la Fédération ADMR du Puy-de-Dôme, URIOPSS, suppléant
- **Mme Myriam VIALA-AUBERT, Directrice Générale de l'ADAPEI 63, titulaire**
- A désigner, FEHAP, URIOPSS, suppléant
- **M. Georges COLLAY, Président de l'UNA Puy-de-Dôme, URIOPSS, FEHAP, titulaire**
- M. Christian PILLAYRE, Président de l'URPEP Auvergne, suppléant
- **M. Pascal BERTOCCHI, Directeur Général de l'association ALTERIS, URIOPSS, titulaire**
- M. Philippe BARRIERE, Directeur Général Croix Marine Auvergne-Rhône-Alpes, FEHAP, Santé Mentale France, URIOPSS, suppléant

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention, ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

- **Mme Christine VERNERET, Référente APA au Comité Régional Auvergne d'Education Physique et Gymnastique Volontaire, titulaire**
- M. Alexandre SCORTATOR, Directeur ANPAA 63 ET 43, suppléant
- **M. Claude CHAMPREDON, Administrateur et Bénévole à la Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature du Puy-de-Dôme, titulaire**
- Mme Marie-Josée INCABY, Responsable du secteur Santé à la CLCV du Puy-de-Dôme, suppléante
- **Mme Céline LAURENSEN, Coordinatrice technique de Médecins du Monde, Collectif Alerte, titulaire**
- M. Jean-Pierre PAPE, Président du Collectif Pauvreté Précarité de Clermont-Ferrand, Collectif Alerte, suppléant

d) Représentants des professionnels de santé libéraux

1. Médecins

- **Dr Benoît BOUDOYEN, Médecin Généraliste, URPS Médecins, titulaire**
- Dr Gilbert LHOSTE, Psychiatre, URPS Médecins, suppléant
- **Dr Christian LANDON, Médecin Généraliste, URPS Médecins, titulaire**
- Dr Catherine THOMAS, Médecin Généraliste, URPS Médecins, suppléante
- **Dr Véronique DESVIGNES, Pédiatre, URPS Médecins, titulaire**
- Dr Thierry CHAMPROUX, ORL, URPS Médecins, suppléant

2. Représentants des autres professionnels de santé libéraux

- **M. Guy VAGANAY, URPS Pharmaciens, titulaire**
 - M. Bernard DE BARRUEL, URPS Chirugiens-Dentistes, suppléant
 - **M. Philippe LOCHU, URPS Biologistes, titulaire**
 - Mme Valérie LAVEST, URPS Orthophonistes, suppléante
 - **A désigner, URPS Masseurs-Kinésithérapeutes, titulaire**
 - M. Philippe REY, URPS Infirmiers, suppléant
- e) Représentant des internes en médecine
- **M. Maxence PITHON, Interne de Médecine générale, Secrétaire du SARHA, titulaire**
 - A désigner, suppléant
- f) Représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :
- des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé
 - des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires
 - des communautés psychiatriques de territoire
- **Mme Anne PERREVE, Médecin Coordonnateur et Directrice Adjointe du Service de Santé Université de Clermont-Ferrand, titulaire**
 - Mme Pauline GENTIAL, Carmi Sud, Gestionnaire des Centres de santé Filiéris, suppléante
 - **M. Yoann MARTIN, Médecin Généraliste à la MSP d Pontgibaud, titulaire**
 - A désigner, suppléant
 - **Mme Sandrine BRAUD, Réseau PALLIADOM, titulaire**
 - M. Thierry HUDDE, Réseau PALLIADOM, suppléant
 - **A désigner, titulaire**
 - A désigner, suppléant
 - **A désigner, titulaire**
 - A désigner, suppléant
- g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile
- **M. Frédéric CHATELET, Directeur Général AGESEA, titulaire**
 - M. Bernard BAYLE, Directeur Général AURA Auvergne HAD, suppléant
- h) Représentant de l'Ordre des médecins
- **Dr Henri ARNAUD, Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme de l'Ordre des Médecins, titulaire**
 - Dr Bernard GOUJON, Conseiller Ordinal, suppléant

Collège 2 / Représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé

- a) Représentants des usagers des associations agréées au titre de l'article L 1114-1 du code de la santé publique
- **M. Jean-Pierre BASTARD, Président de VMEH 63, titulaire**
 - M. Patrick DEQUAIRE, FNATH 63, suppléant
 - **M. Roger PICARD, Directeur Fondateur de la FFAAIR, titulaire**
 - M. Daniel VIGIER, Vice-Président de l'ASDA, suppléant
 - **Mme Marie-Louise POKUCINSKI, Bénévole à l'UFC Que Choisir du Puy-de-Dôme, titulaire**
 - Mme Jeany GALLIOT, Déléguée ADMMD Puy-de-Dôme, suppléante

- **M. Daniel CHAZOT, Délégué Régional UNAFAM, Délégation du Puy-de-Dôme, titulaire**
 - Mme Dominique ESCHAPASSE, Bénévole à l'UNAFAM Délégation Puy-de-Dôme, suppléante
 - **M. Alain BAUCHET, Représentant départemental de l'Association des Paralysés de France, titulaire**
 - M. Louis INFANTES, Vice-Président de l'UFC Que Choisir Clermont-Ferrand, suppléant,
 - **Mme Christine PERRET, Déléguée Puy-de-Dôme de l'AVIAM, titulaire**
 - M. Edouard EFOE, Président de la FNAIR, suppléant
- b) Représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées
- **Mme Marie-Thérèse GEORGES, CGT, titulaire**
 - M. Raymond PAYA, CFDT, suppléant
 - **M. Jean-Pierre GAILLIAERDE, Confédération Nationale des Retraités, titulaire**
 - M. Bernard JAMPY, Représentant CODERPA, Retraités Force Ouvrière, suppléant
 - **M. Daniel JACQUET, Groupement d'action pour l'insertion et la promotion des aveugles et Amblyopes d'Auvergne, titulaire**
 - M. Jean-Sylvain FROSSARD, Association des Malades et Handicapés 63, suppléant
 - **M. Guy MAYET, Association Départementale des Amis et Parents de personnes handicapées mentales, titulaire**
 - M. Jean-Luc BOCON-LACROIX, Association des Malades et Handicapés 63, suppléant

Collège 3 / Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements

- a) Conseiller Régional
- **A désigner, titulaire**
 - A désigner, suppléant
- b) Représentant du Conseil Départemental
- **M. Laurent DUMAS, Vice-Président du Conseil Départemental en charge des établissements, du soutien à domicile et de l'offre de santé sur les territoires du Puy-de-Dôme et Conseiller départemental du canton de Saint-Eloy-les-Mines, titulaire**
 - M. Alexandre POURCHON, 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et Conseiller départemental du canton de Clermont-Ferrand1, suppléant
- c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile
- **Mme Josiane ANDRE, Puéricultrice Cadre Supérieur de Santé, titulaire**
 - Dr Sophie CHADEYRAS, Médecin de PMI, suppléante
- d) Représentants des communautés de communes
- **A désigner, titulaire**
 - A désigner, suppléant
 - **A désigner, titulaire**
 - A désigner, suppléant
- e) Représentants des communes
- **M. Gérard GUILLAUME, Maire de Montmorin, titulaire**
 - M. Laurent DUMAS, Maire de Saint-Maigner, suppléant
 - **Mme Marie-Madeleine FEREYROLLES, Maire de la Tour d'Auvergne, titulaire**
 - M. Sébastien GOUTTEBEL, Maire de Muroi, suppléant

Collège 4 / Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité socialea) Représentant de l'Etat

- **M. Tristan RIQUELME, Sous-Préfet d'Issoire, titulaire**
- M. Didier COUTEAUD, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale du Puy-de-Dôme, suppléant

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

- **M. Frédéric BOCHARD, Président de la CPAM du Puy-de-Dôme, titulaire**
- M. Jean-Pierre MAZEL, Président de la CARSAT Auvergne, suppléant
- **M. Stanislas RENIE, Administrateur du RSI Auvergne, titulaire**
- M. François PRULIERE, Administrateur de la MSA Auvergne, suppléant

Collège 5 / Personnalités qualifiées

- M. Frédéric RAYNAUD, Directeur de la Mutualité Française du Puy-de-Dôme SSAM, Fédération Nationale de la Mutualité Française
- Dr Emmanuelle AMBLARD-MAHNES, Médecin Gériatre à la Clinique Médicale de Cardio Pneumologie de Durtol

Article 3 : La composition du collège 2b des "Représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées" sera revue au fur et à mesure de l'installation du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

Article 4 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, soit d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon, situé au Palais des Juridictions administratives, 184 rue Duguesclin - 69433 LYON Cedex 03.

Article 5 : Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le 11 mars 2019

Par délégation,
Le Directeur général adjoint

Serge MORAIS